
INTRODUCTION.

Le mérite de cet ouvrage ne consiste que dans l'ordre Alphabetique dans le quel on a placé chaque objet qui a rapport au parlement de cette province.

On trouvera sous chaque mot tout ce qui lui est relatif, par exemple, en cherchant le mot BILL, on verra ce que c'est, de quelle maniere on doit proceder pour le faire passer par tous les degrés nécessaires pour le conduire à sa perfection, la différence dans les procedés sur un bill public ou sur un bill privé &c. Si de là on passe au mot MOTION on y trouvera sa definition, comment elle doit être présentée, secondee, lue, debatue, mise aux voix et en fin decidée.

Sous les mots GOUVERNEUR, CONSEIL LEGISLATIF & CHAMBRE D'ASSEMBLEE on reconnoitra l'existence et la ballance, dans ce pays, des pouvoirs monarchique, aristocratique et démocratique, qui forment le sistême parlementaire de l'empire Britannique; sous ceux D'OFFICIERS RAPORTEURS, D'ELECTEURS, DE CANDIDATS, DE MEMBRES, D'ORATEUR, DE GRFFIER &c. on rencontrera, les pouvoirs, qualifications, privileges, exemptions, devoirs & punitions qui les